



## Musée de la marine de Loire

### Mesures et recommandations sanitaires Réouverture - Mai 2021

#### Pour les visiteurs, en individuels

##### **1) Espaces concernés par la réouverture :**

- les salles du parcours permanent, l'accueil et la boutique, selon la jauge en vigueur
- le centre de documentation, selon la jauge en vigueur
- la salle pédagogique

Etant donné l'affluence dans le musée en temps normal, il n'apparaît pas nécessaire de mettre en place une réservation à l'avance avec un créneau horaire défini.

Le respect de la jauge se fera à l'accueil.

Le vestiaire est fermé.

##### **2) Horaires musée**

Le musée est ouvert :

- du lundi au vendredi, de 10h à 18h
- les samedis, dimanches et jours fériés, de 10h à 13h et de 14h à 18h.

##### **3) Accueil**

A l'accueil du musée, les agents doivent :

- se laver/désinfecter les mains régulièrement en fonction de l'affluence ;
- demander aux visiteurs de se nettoyer les mains avec du gel hydro-alcoolique avant le paiement et avant d'entrer dans les salles ;
- faire respecter le port du masque. Il est obligatoire pour les personnes dès 11 ans et recommandé à partir de 6 ans. Les visiteurs doivent utiliser leurs propres masques, le musée n'ayant pas à les fournir ;
- maintenir et faire respecter le marquage au sol ;
- favoriser le paiement par carte sans contact et désinfecter le terminal de paiement ;
- donner (et ne pas reprendre) les plans et livrets proposés à l'accueil (exemples : livrets en langues étrangères) ;
- au moment du changement de poste, nettoyer le bureau d'accueil et le matériel informatique ;
- à la fermeture du musée, nettoyer le bureau d'accueil et désinfecter toutes les télécommandes (dans la nef et la salle des ponts métalliques).

##### **4) Boutique**

Les visiteurs doivent se désinfecter les mains avec du gel hydro-alcoolique avant de toucher livres et objets.

##### **5) Parcours dans les salles**

- les visiteurs sont tenus de suivre et de respecter le parcours mis en place dans le musée
- ils ne doivent toucher aucun expôt (objets de collection mais aussi vitrines, écrans, rampes de protection...).

##### **6) Utilisation des sanitaires du rez-de-chaussée**

- les consignes sanitaires sont affichées dans les sanitaires et du gel hydro-alcoolique est mis à disposition
- les points de contact (poignées de porte, robinet, loquets et chasse d'eau) sont régulièrement désinfectés. Désinfection réalisée par un agent du musée (mais pas celui qui est à l'accueil). Prévoir à cet effet un kit de nettoyage (gants, lingettes et produit désinfectant)

## **7) Utilisation de l'ascenseur**

L'agent d'entretien désinfecte les touches de l'ascenseur lors de son entretien quotidien.

Un agent du musée doit régulièrement désinfecter ces dernières avec une lingette et du produit désinfectant.

## **8) Affichage des consignes**

Toutes les consignes de sécurité et les mesures sanitaires Covid-19 sont affichées sur la porte d'entrée et accessibles sur le site Internet.

Il en est de même pour la jauge en vigueur.

La personne référente pour la mise en œuvre de ces mesures est le chef d'établissement.

## **C) Pour les visiteurs, en groupes (dispositions particulières)**

Les groupes adultes sont autorisés, jusqu'à un maximum de 10 personnes (groupe de personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble).

Pour les scolaires, les classes sont acceptées entières.

La salle pédagogique doit être nettoyée après chaque classe, ainsi que le matériel utilisé.

La salle doit, au minimum, être aérée lors du nettoyage des locaux, le matin, avant et après l'atelier.